

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 12 NOVEMBRE 2019

Personnes présentes :

- Les enseignants : A.Bégu (directrice), M.Deboeuf, S.Yalcin, I.Zanconato, A. Gimaret, V.Lohez, L.Lemoigne, C.Jacquet, M.Lizon, E.Despres, C.Donguy, R. Fournie.
 - Les représentants élus des parents d'élèves : C.Pereira, J.Catherine-Bonnici, A. Daujat-Jouvent, H. Teissier, A.De Palma, D.Collart, S.Buard, A. De Rugna, A.Ferlin, Y.Larger
 - La commune de Val Revermont : A.Moncel.
 - Les ATSEM : F.Perdrix, S.Michon, E. Foilleret
 - Représentante de La Treffortine : D.Vachet
- Excusées : Mme Wiel, maire de Val-Revermont, Mme Fontaine, IEN Bourg II ; M.Tholas, L.Gaudet et A.Cornaton (ATSEM) ; C.Ruhlmann et D.Bouthors, enseignants.

Début de la séance à 18h30.

1.Fonctionnement du conseil d'école

Présentation des membres de droit donc ayant le droit de vote lors du conseil d'école :

- les enseignants de l'école y compris les temps partiels (14 enseignants)
- les représentants élus des parents d'élèves (autant que de classes soit 11 titulaires)
- le maire de la commune ou son représentant
- un conseiller municipal choisi par le conseil municipal ou un représentant de la communauté de communes si la compétence lui a été déléguée
- la déléguée départementale de l'éducation nationale (DDEN)

Qui peut assister au conseil d'école (sans droit de vote pour avis consultatif) :

- L'IEC assiste de droit.
- un représentant du RASED (réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté)
- Les ATSEM (agent territoriaux spécialisés de l'école maternelle)
- Les membres du Sou des écoles et de la Treffortine
- Médecin ou infirmière scolaire
- AESH (accompagnants des élèves en situation d'handicap)
- le directeur d'école peut être également amené à inviter d'autres personnes à participer au conseil d'école, en fonction de l'ordre du jour (intervenants culturels, sportifs...)

Attribution du conseil d'école.

- vote le règlement intérieur de l'école.
- élabore le projet d'organisation de la semaine scolaire.
- dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes les suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant l'école
- donne son accord sur l'organisation des différentes activités scolaires

2. Effectif et personnel.

- 11 classes cette année avec un total de 265 enfants (+ 2 au 18/11)
- 14 enseignants interviennent à l'école
- 3 Accompagnantes des élèves en situation d'handicap (2 plein temps +1/2 temps) pour 7 enfants,
- 6 Agents Territoriaux Spécialisés de l'Ecole Maternelle (la classe de Mme Despres a 1 ATSEM le matin et 1 autre l'après-midi).
- 1 Agent territorial des services techniques

Le poste d'EVS n'a pas été remplacé donc rappel: plus de prise en compte des appels téléphoniques après 8h30. Les messages peuvent être consultés à 12h mais pas systématiquement. Ne pas laisser de message concernant le transport scolaire.

Les classes vont de 21 à 26 élèves, on note le choix de l'équipe enseignante de privilégier les classes de CP à effectif réduit (21 élèves en CP/CE1 et en CP ; 22 élèves en GS/CP) pour des apprentissages facilités.

CLASSE	ENSEIGNANT	EFFECTIF
PS/MS	Maryline Deboeuf	24+1 le 18/11
PS/MS/GS	Saime Yalcin	25
PS/MS/GS	Estelle Despres	25
GS/CP	Camille Donguy	22
CP	Aline Gimaret/Damien Bouthors	21
CP/CE1	Murielle Lizon A Lugin	21
CE1/CE2	Isabelle Zanconato	26
CE2	Vincent Lohez	26
CE2/CM1	Céline Jacquet	25
CM1/CM2	Aurore Bégu/Romane Fournie	25 + 1 le 18/11
CM1/CM2	Luc Lemoigne	25

3. Élection des parents d'élèves:

Pour l'année 2019 :

- 11 parents d'élèves.

- 55,03 % de participation (197 votants sur 358) contre 55,58 % l'an dernier. L'organisation avec des enveloppes pré-remplies a été renouvelée, cela facilite l'implication des familles. Les représentants des parents d'élèves proposent de venir présenter leur rôle lors des réunions de classe de rentrée afin de mobiliser les parents.

4. Le règlement intérieur.

Suite à la loi du 28 juillet 2019 instaurant l'obligation scolaire à 3 ans, modification du règlement de l'école.

Vote : à l'unanimité

École obligatoire des 3 ans Loi Blanquer : aucune information transmise à ce jour, pas de document à compléter contrairement à d'autres établissements (doc à transmettre à l'académie par le chef d'établissement), pouvons-nous continuer à récupérer notre enfant les après-midi ?

Les enseignantes de maternelle n'ont pas remis ce document aux familles car elles ont pris le temps de réflexion et d'identification des familles concernées. Le document sera remis aux familles prochainement.

5. Les axes du projet d'école.

Le projet d'école est encore en cours cette année. Les deux axes retenus par l'équipe enseignante sont : l'harmonisation des pratiques et la continuité pédagogique ; le climat scolaire.

Dans le cadre de l'harmonisation des pratiques et la continuité pédagogique :

Repenser les gestes d'écriture,

Construire la continuité des apprentissages en numération.

En écho à la réflexion sur le climat scolaire :

- développer la tolérance et l'entre-aide pour un climat scolaire plus serein (ateliers à portée philosophique, entre-aide en classe entre les élèves),

- maintenir un cadre de vie commun scolaire et péri-scolaire (les jeux de cour et leurs règles) ;

- renforcer le lien avec les familles

6. Les élèves en difficulté (Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté et Activités Pédagogiques Complémentaires)

Nous avons recensé dans les différentes classes hors Petite section 50 élèves en difficulté dont 27 signalés au RASED :

3 CM2	4 CM1	10 CE2	2 CE1	6CP	2GS
-------	-------	--------	-------	-----	-----

Les enseignants du RASED ont été informés des demandes de prise en charge lors d'une réunion début octobre. Actuellement 12 élèves sont pris en charge.

Les APC ont commencé au retour des vacances de Toussaint. Les élèves sont pris par petits groupes les lundis et jeudis de 16h15 à 17h15. Cela concerne 59 élèves.

7. Projets des classes.

Maternelle : continuité du projet de jardin partagé extérieur à l'école.

Accueil petite enfance avec une liaison crèche/école pour les futurs PS : trois dates en décembre, janvier et février puis peut-être un accueil plus régulier en mai/juin).

Spectacle « Les petites scènes vertes » le 6 décembre.

Projet « Bal pour enfant » commun maternelle/CP avec les intervenants musique de la Ca3B du mois de novembre au mois de mai.

Cycle II :

Cycle piscine pour tous CE1 les jeudis après-midi de janvier à mi-mars à la piscine Plein Soleil. Mme Lizon A Lugin encadre tous les élèves de CE1 et Mme Zanconato emmène les CP de Mme Lizon en EPS durant ce créneau.

Décloisonnement sciences/informatique/musique pour les 3 classes (CP- CP/CE1 – GS/CP) et EPS les lundis et jeudis.

Un spectacle ombres et lumières des « Petites scènes vertes » est en attente de validation.

Les CE1/CE2 de la classe de Mme Zanconato iront visiter le musée des pays de Bresse à Saint Etienne du Bois le 12 mai. Création de poésies et de jeux « piétons » ainsi que danses et chants traditionnels.

Classe de CE2 de M.Lohez : fabrication de jeux de société et sortie à Lyon avec les CE2/CM et les CM.

Projet « rythmes » avec les CE2/CM1 et les CM1/CM2.

Cycle III :

Cycle piscine pour tous les CM1 les lundis matin de décembre à début mars à la piscine Carré d'Eau. M Lemoigne encadre tous les élèves de CM1 ; Mmes Jacquet et Bégu emmènent les CM2 de M Lemoigne en EPS durant ce créneau.

Décloisonnement « musique » pour les 4 classes de CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 pour le

projet « rythmes ».

Sortie à Lyon avec visite du musée des Beaux Arts et rallye découverte d'un quartier de la ville.

Projet « kayak » en dernière période scolaire si nous avons des parents agréés.

Pour motiver et donner envie à plus de parents à se présenter aux agréments piscine et kayak, pourquoi les instituteurs n'exposent-ils pas plus en détails aux parents, les intérêts pour les enfants à pratiquer ce type d'activité, ce que cela peut leur apporter...(physique, émotionnel, confiance en soi...), ce ne sont pas uniquement des journées détentés !

Les explications sont données lors des réunions de rentrée des classes concernées.

Projets communs à l'école :

« Nettoyons la nature » le 27/09 + ateliers proposés par la Communauté d'Agglomération de Boug-en-Bresse sur la réduction et valorisation des déchets.

La semaine sans écran en mai 2020.

Les ateliers de Noël

Les échanges de lecture offerte entre la maternelle et les classes de CE2 et CM.

La liaison GS/CP.

8. Les partenaires de l'école : Coopérative scolaire, sou des écoles, cantine et Treffortine.

COOPERATIVE SCOLAIRE

Monsieur Lohez a succédé à Mme Koenig comme mandataire de la coopérative scolaire de l'école. Au 31 août 2019 la coopérative scolaire présente un solde positif de 2 675€ ; charges 29 383,12 € et recettes 29 523,75€ pour l'année 2018/2019 en raison de la classe de mer.

L'appel à cotisation a rapporté 1 380€.

La coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE (600€ d'adhésion) et elle contribue au financement des Pupilles de l'Enseignement Public de l'Ain (don de 500€).

Elle permet de financer les projets des classes et l'achat de petits matériels. Chaque classe a reçu une somme de 100 € à gérer.

SOU DES ECOLES

Cette association contribue à la réalisation des projets des classes, elle alloue cette année un budget de plus de 9 000€ à l'école. Le calendrier des activités a été distribué aux familles afin que les parents s'engagent auprès du Sou pour aider à mener à bien les actions qui rendent possible le financement des projets

L'appel à cotisation associé à celui de la coopérative scolaire a bien fonctionné.

Le Sou a décidé de s'engager dans des organisations plus écologiques, notamment avec la demande aux participants du barbecue d'apporter leurs couverts comme l'an passé.

L'association des donneurs de sang de la commune a fait don de 300 éco-cups pour les aider dans cette perspective.

Les cotisations à ces deux associations permettent aux élèves de pouvoir entrer en contact avec des milieux enrichissants.

TREFFORTINE

Mme Vacher demande que les parents ayant besoin de prévenir la Treffortine en dernière minute laisse un message sur le répondeur de l'association et non sur celui de l'école.

Les membres de l'association demandent que les enseignantes de l'école maternelle soient vigilantes quant à l'ouverture du portail à 8h35 pour permettre à tous les enfants d'être dans leur classe à l'heure.

Projet d'association avec le Sou des écoles pour l'organisation d'une « kermesse » lors de la soirée barbecue.

SEMAINE SANS ECRAN

La municipalité propose un projet « semaine sans écran » en lien avec la parentalité. Une réflexion est à mener avec les différents partenaires de l'école. Cette semaine pourrait avoir lieu en mai. Une réunion est prévue le jeudi 28 novembre à 18h à l'école.

9. Exercice Incendie et Plan Particulier de Mise en Sécurité

Cette année nous faisons des déclenchements distincts pour le bâtiment d'élémentaire et celui de la maternelle dans la mesure où la communication n'est pas possible entre deux bâtiments. Les deux exercices ont eu lieu les jeudi 19 septembre. Les élèves se sont très bien comportés.

Un exercice intrusion attentat a eu lieu le vendredi 18 octobre matin. Cet exercice a été mieux réussi que le précédent, cependant nous avons noté un problème concernant le moyen d'alerte dans le scénario de fuite. Le cheminement des maternelles et le point de rassemblement devrait être modifiés.

10. Questions des représentants élus des parents d'élèves.

Il me semble qu'un système d'information uniquement informatique pourrait être mise en place. Ce qui faciliterait la vie des parents séparés, en déplacement, où eux qui ont des horaires restrictives ne permettant pas une communication aisée soit directement au cœur de l'établissement soit dans les carnets. Sans compter que les formats papiers sont nuisibles pour l'environnement.

L'équipe enseignante n'est pas favorable à la mise en place d'un tel système car la communication par le biais de l'outil informatique n'a pas été suivi par les parents des différentes classes où un blog a été proposé. De même peu de consultation du Livret Scolaire Unique dématérialisé. De plus nous n'avons ni le temps ni les compétences pour mettre en place cet outil et la personne qui en aurait la charge devrait regrouper les informations de l'école, de la cantine, du Sou des écoles et du centre de loisirs.

A 13h20, la sécurité n'est pas optimale à la porte d'entrée de l'école élémentaire. Parfois, l'enseignant est occupé ou ne se trouve pas à l'entrée pour surveiller. (pour les enfants qui rentrent au cp, ça n'est pas suffisant, les enfants peuvent ressortir sans difficulté.

L'entrée de l'école à 13h20 est ouverte par l'enseignant de service. Les enfants ne peuvent entrer seuls dans l'école avant l'ouverture de la porte. Un enseignant est toujours présent. Les parents sont invités à accompagner leur enfant jusqu'à la porte si toutefois ils ont un doute.

J'ai été étonné de voir que l'équipe enseignante hésitait à afficher les classes de début d'année et de constater que sur la liste de classe 48 heures avant la rentrée il y avait des demandes de matériel supplémentaire. Ces informations sont essentielles pour préparer nos enfants dans de bonnes conditions et non pour critiquer les choix fait par les enseignants. Imaginez si nous n'avions pas pu annoncer à nos grands de maternelle qu'ils allaient être chez les CP... ils ont déjà fait leur entrée avec la boule au ventre de ce changement si important dans leur vie d'élèves.

L'affichage des listes n'est pas obligatoire, d'ailleurs beaucoup d'écoles ne les affichent pas avant le jour J. Les élèves de GS accueillis dans la classe de GS/CP n'ont pas manifesté de réticences le jour de la rentrée.

Les parents semblent beaucoup plus demandeurs de connaître la classe de leur enfant que les élèves eux-mêmes.

Les parents ne sont pas appelés en cas d'absence non justifiée de l'enfant le matin. Je sais qu'il n'y a pas de personnel disponible pour s'en occuper mais il me semble que c'est un problème de sécurité à soulever.

Les parents doivent appeler l'école en cas d'absence, ce n'est pas toujours le cas. Les enseignants d'élémentaire n'ont pas la possibilité de quitter leur classe pour appeler les parents des élèves absents mais ont bien conscience que cela implique la sécurité des élèves.

Dans les toilettes des maternelles, il y a un effet de résonance très désagréable lorsque les enfants sont nombreux. Quelles solutions la mairie a-t-elle envisagées ?

En hiver, température élevée dans certaines classes et dans le hall. Quel impact sur la santé des enfants ?

Quelles solutions la mairie a-t-elle envisagées ?

Odeurs de moisissures dans certaines classes et le bureau de la directrice suite aux inondations fin août. Quel impact sur la santé ? Quelles solutions la mairie a-t-elle envisagées ?

Monsieur Moncel explique que les inondations de l'école maternelle sont dues à une mauvaise conception du bâtiment et des écoulements des eaux. Des aménagements ont été faits pour faciliter l'écoulement des eaux avec la réfection du parking (mais sans garantie de résultats). Depuis les inondations de fin août, les classes et le bureau de la directrice ont-ils séchés entièrement (mais comme le font remarquer les enseignants, il faut peut-être vérifier sous les revêtements). Constat effectif que des meubles ont été endommagés par cette inondation. Afin de garantir une chaleur suffisante dans toutes les classes de maternelle, le hall et certaines classes peuvent être un peu surchauffés. Pour les toilettes de maternelle, il n'est pas prévu d'insonorisation.

Souhait d'un temps d'étude encadré après l'école pour permettre aux enfants, dont les parents terminent tard le travail, d'avoir une aide pour faire leurs devoirs!

L'équipe enseignante est consciente que cette demande est réelle mais elle n'est pas actuellement en mesure d'y répondre. L'accueil périscolaire n'est pas en mesure de mettre en place une étude car dans le cadre de sa mission périscolaire elle ne doit pas assurer d'aide aux devoirs (convention signée avec la Caf). Une étude pourrait être réalisée par la commune et les parents d'élèves pour vérifier le besoin. Dans certaines communes, ce service est porté par la collectivité qui définit les conditions d'accès et de fonctionnement de l'aide aux devoirs (horaire, fréquence, personnel recruté, coût pour les familles....).

Informations sur les prochains projets d'établissement, ainsi que les investissements envisagés.

Le programme des travaux effectués à l'école sont : la réfection de la cour de maternelle (sol amortissant de la structure), réalisation d'un cheminement entre

l'arrêt de car et l'école élémentaire, réfection du parking et aménagement de l'arrêt de car, installation de deux Tableaux Blancs Interactifs dans les classes de CM. A venir : installation d'une nouvelle alarme en maternelle et dans le couloir du cycle 3.

Une grande honte concernant la sortie de ramassage des déchets, aussi bien sur la démarche pédagogique que sur l'impact environnemental. Nos enfants ne doivent en aucun cas être transformé en panneaux publicitaires pour grande marque de distribution. En quoi ramasser des déchets va protéger l'environnement, c'est encore une fois prendre les choses par les conséquences et non les causes. Il vaudrait mieux s'intéresser en premier lieu à la production de déchet. Ça fait plus de 30 ans (je l'ai fait moi même enfant) que les enfants ramassent à la place des adultes, qu'ils doivent éduquer leurs parents (car il est bien connu que c'est le rôle des enfants...) et qu'ils feront demain des adultes responsables. Il est scandaleux que des enseignants permettent à des grands pollueurs (marque de la grande distribution) de redorer leur blason en faisant travailler nos enfants et que la production de déchet (sac par exemple) est supérieur ou égale aux déchets ramasser (c'est qu'ils ne savent même pas où aller chercher les déchets se dénote une très mauvaise connaissance de la commune) . . . il faut arrêter de tenir des discours sur l'environnement et faire le contraire dans l'école (simple exemple : que reste t-il d'espace naturel dans les cours de récréation ?)

Le problème du mécénat est réel et les enseignants ont peut-être manqué de discernement sur ce point, par contre la démarche pédagogique de sensibilisation des élèves aux problèmes environnementaux ne saurait être remise en cause. D'ailleurs les classes vont travailler sur ce thème tout au long de l'année.

Les enseignants remercient la municipalité sur l'équipement des classes de M.Lemoigne et Mme Jacquet d'un Tableau Blanc Interactif.

Prochain conseil d'école : Jeudi 12 mars 2020 à 18h30.